



Mairie de Saulon la Chapelle

**Compte -rendu de la Réunion du 03/03/2015
avec le Conseil JEUNES**

Élus présents: Stéphanie Pouly, Alain Boeuf, Emmanuel Jinkins
Élu excusé: Franck Coupechoux
Membre présent: Jean Christophe Tobler
Membres excusés: Isabelle Chatelet, Vincent Vautrin

Invitée: Maryvonne Gadesky

ORDRE DU JOUR

Préparation de la soirée du 4 avril 2015

Alain Boeuf, adjoint à la Jeunesse remercie premièrement la présence de Maryvonne Gadeski, présidente du Foyer Rural de Saulon la Chapelle.

Il précise, que sous l'impulsion de celle-ci, le Foyer Rural souhaite être partenaire de la soirée du 4 avril. Ce partenariat se concrétise par l'aide financière du Foyer Rural, qui s'occupera de la venue d'un DJ et des frais musicaux (Sacem).

La municipalité prend elle, à sa charge, la partie décoration de la salle des fêtes et la buvette (cocktails sans alcool, victuailles..)

Après en avoir délibéré avec le Conseil Jeunes, il est décidé :

Horaires : de 20h30 à 23h30

Invitations : Tous les jeunes de la commune (de 13 à 17 ans) seront invités. Ils auront également la possibilité d'inviter chacun trois personnes de leur choix (la mixité est souhaitable). A la demande de Mme Gadeski, les jeunes adhérents du foyer rural également dans la même tranche d'âge recevront une invitation.

Autorisation parentale :

Un document type sera distribué à tous les jeunes et aux invités. Seules, les personnes en possession de ce document le 4 avril pourront rentrer à la salle des fêtes. Il sera également stipulé, que les parents s'engagent à venir chercher leur enfant entre 23h30 et minuit à l'intérieur de la salle des fêtes.

Entrée : Chaque jeune recevra à l'entrée un bracelet fluorescent.

Surveillance : La surveillance de la soirée (entrée, extérieur...) sera assurée par les élus, membres de la Commission Jeunesse...

Buvette/Bufferet: Les jeunes recevront à l'entrée trois tickets pour des boissons ou victuailles gratuites.

Décoration : Les jeunes en huit-clos ont décidé d'un thème pour cette manifestation : **'Soirée Chique'** Ils ont une dizaine de jours pour affiner leur choix de décoration et en faire part à la municipalité. Ils proposent également que les jeunes présents à la soirée s'habillent en fonction du thème : jupe/robe pour les filles ; cravate...pour les garçons.

Publicité/tract : Dès les choix détaillés du thème fixés, ils élaboreront un tract d'invitation.

La séance est clôturée à 19h15

Alain Boeuf
3ème Adjoint
En Charge de la Jeunesse